COMPTE -RENDU SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MARS 2013

<u>PRESENTS</u>: Mr Lucien MAIRE, Maire, Mr Lionel PONCET Mmes Madeleine DURAFFOURG et Laetitia REBOULET; Mrs Alexandre DESBORDES Alexandre MICHALET et Frédéric PANSARD.

<u>ABSENT:</u> Mmes Marcelle LOSSON, Monique PEREZ, Mrs Claude CAVALLINI et Serge GRENARD excusés <u>SECRETAIRE</u>: Mme Laetitia REBOULET Le Conseil approuve le compte-rendu de la séance précédente.

### 1 VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS ET COMPTES DE GESTION 2012

- ➤ CA 2012 Eau et Assainissement : dépenses de fonctionnement (total de 48792€) soit parmi les principales: 23000€ en entretien et réparations de réseaux ,7000€ en électricité, 3500€ d'assurance 1300€ d'analyses, 3000€ de frais télécommunication, 6000€ de taxes et redevances, et 1500€ de charge de personnel. Recettes de fonctionnement : Vente eau : 29500€ Adopté à l'unanimité
- ➤ CA 2012 Budget Général : dépenses de fonctionnement (total de 292983€) soit parmi les principales:charges à caractère général : 127000€, Salaires et Charges : 106000€, indemnités élus : 13700€, participation à charge intercommunale : 15000€

Recettes de fonctionnement (total 397000€) soit parmi les principales: coupes de bois : 77200€, redevances ordures ménagères : 18500€, impôts et taxes : 139000€, dotations : 84500€, vente de terrain : 55000€

Dépenses d'investissement (total 126600€) soit parmi les principales: emprunt : 5200€, mur soutènement : 4000€, aménagement cimetière : 5000€, aménagement WC école : 3000€, travaux forestiers : 7000€, voirie : 46000€, aménagement abords mairie/école : 49000€ Recettes d'investissement (total 162600€) soit parmi les principales : FCTVA : 13000€. Et excédent reporté de 146800€ Adopté à l'unanimité

Le Conseil adopte aussi à l'unanimité les comptes de gestion 2012.

Affectation des résultats 2012 : Budget eau : Excédent affecté en fonctionnement : 8928.72€ et excédent affecté en investissement19552.34€

Budget général : Excédent 2012 : 73812.19€. Accord à l'unanimité du Conseil

#### 2.DELIBERATION FIXANT LES TAUX D'IMPOSITION 2013

Taxe habitation de 5.4% à 5.6% soit produit attendu : 20193€

Taxe foncier bâti : de 3.4% à 3.5% soit produit attendu : 8690€

Taxe foncier non bâti : de 16;99% 0 17.5% soit produit attendu : 8575€ Total produit attendu : 37459€. Les taux sont adoptés à l'unanimité.

## 3. DELIBERATION PROGRAMME COUPES DE BOIS 2013 :

En vente : 1710m3 de résineux, 550m » de feuillus et 680m » d'affouage. Adopté à l'unanimité

## 4. DELIBERATION POUR TRAVAUX FORESTIERS 2013:

Ils sont adopté à l'unanimité pour un montant de 14000€. Une subvention sera sollicitée auprès de la Région.

## 5. VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2013:

> BUDGET EAU : Dépenses de fonctionnement : EDF : 7000€, Entretien et réparations : 10000€ Taxes et redevances : 26500€. Recettes de fonctionnement : Vente de l'eau : 40000€. Budget équilibré à 74900€



BUDGET GENERAL : Dépenses de fonctionnement : Charges à caractère général : 137000€, Charges de personnel et élus : 115000€, Dépenses imprévues : 31000€ .
Recettes de fonctionnement : Coupes de bois 70000€ , Redevance Ordures Ménagères : 18000€ Impôts et Taxes : 126000€, Dotations : 86000€, Budget équilibré à 388000€

Dépenses d'investissement : Travaux forestiers : 14000€, Atelier communal : 35000€, Aménagement presbytère : 10000€, Travaux voirie : 60000€, Aménagement terrain locatif :

94000€, Travaux Eglise : 30000€.

Recettes d'investissement : FCTVA : 13400€, excédent reporté : 110800€, Vente de terrain :

200000€. Investissement équilibé à 336900€

Les Budgets Primitifs 2013 sont adoptés à l'unanimité;

## 6. DELIBERATION POUR FSL (Fonds de Solidarité Logement).

Géré par le Conseil Général, la participation est de 0.30€ par hab. soit 97.80€. Adopté à l'unanimité.

# 7. LECTURE DU COURRIER DE MR JEAN-LUC GRANDCLEMENT :

Problème de chauffage du bâtiment de l'ancien chalet de fromagerie. Le Conseil prendra une décision après plus de réflexion : à voir à la deuxième session.

#### 8. CU:

Pour la maison de Mr Claude LOUREAUX

#### 9. QUESTIONS DIVERSES:

- Tous les documents du Syndicat d'Electricité sont consultables en Mairie
- Nouveaux horaires du secrétariat de Mairie. Ouverture au public les : Lundi, Jeudi et Vendredi de 9h30 à 11h30 et 15h30 à 18h et le Mardi de 10h30 à 11h30 et 15h30 à 19h.
- Lionel PONCET s'est proposé à ERDF pour être le correspondant intempéries.
- Participation de l'Ecole de Bois de Cormaranche : 0.5% du montant des ventes de bois résineux, payés par les acheteurs de bois. Le Conseil est d'accord pour continuer sur ce principe pendant 5 ans.
- Harmonium : Concert le 3 août 2013 à 20h45
- Demande d'un forain pour organiser une fête foraine mi-septembre 2013. Demande refusée par le Conseil.

